

Vers un retour du redoublement à l'école

Paris, 29 nov. 2017 (AFP) -

Le sujet est hautement sensible pour les élèves et leurs familles: le ministre de l'Education veut faciliter de nouveau le redoublement, utilisé pendant longtemps en France avant d'être drastiquement limité.

QUELS SONT LES PROJETS DU GOUVERNEMENT?

Le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer avait indiqué dès son arrivée au gouvernement vouloir l'autoriser de nouveau. "Cela doit rester rare, ne pas être la norme", "mais on ne doit pas s'empêcher de le faire", disait-il au printemps.

Un projet de décret, examiné mercredi par une commission spécialisée avant d'être présenté devant le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) le 14 décembre, rétablit la possibilité du redoublement.

Il "doit rester exceptionnel", décrypte-t-on dans l'entourage du ministre.

Mais le projet de décret précise son cadre: "Le conseil de classe pourra alerter en cours d'année sur un risque de redoublement, il proposera alors un accompagnement à l'élève (stage, tutorat...) et s'il y a malgré tout un échec, le chef d'établissement pourra in fine décider d'un redoublement en fin d'année".

Auparavant, les redoublements n'étaient décidés qu'à la demande des parents et à la fin d'un cycle.

REDOUBLE-T-ON BEAUCOUP EN FRANCE?

Avec un pourcentage de redoublants bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE, la France reste fidèle à cette pratique historique: 22% des élèves ont redoublé au moins une fois avant l'âge de 15 ans, soit le double de la moyenne des pays développés, selon la dernière enquête PISA de 2015. Elle connaît toutefois la plus forte baisse, avec une diminution de 16 points de pourcentage entre 2009 et 2015.

En novembre 2014, un décret de la ministre de l'Education Najat Vallaud-Belkacem a contribué à en restreindre la pratique, proscrivant son maintien en maternelle et limitant drastiquement son usage au primaire et au collège. Il ne peut intervenir que pour "pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires". Et il n'est actuellement plus possible de le demander ou le proposer en premier lieu, ce qui lui confère un caractère "exceptionnel".

QUELS SONT LES EFFETS DU REDOUBLEMENT?

Dans un rapport en 2015, le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) soulignait que "dans la majorité des études, le redoublement n'a pas d'effet sur les performances scolaires à long terme". Il a en revanche "toujours un effet négatif sur les trajectoires scolaires". Et un coût: 2 milliards d'euros par an environ.

QU'EN PENSENT LES PROFS ET LES ELEVES?

Dans une étude menée en novembre 2014 par le Cnesco auprès de plus de 5.000 collégiens et lycées, plus des deux tiers des élèves se disaient favorables au maintien du redoublement. Mais une large majorité estimaient aussi qu'il diminue la confiance en soi et entraîne un sentiment d'infériorité.

Des enseignants et parents y restent aussi attachés pour de multiples raisons. Certains estiment par exemple que l'élève aura plus de temps pour acquérir les connaissances et gagner en maturité.

"Le redoublement est très différent selon que l'on parle de l'école et du collège, où il peut être un peu traumatisant, ou du lycée, où il peut être utile", souligne Frédérique Rolet, secrétaire générale du SNES-FSU.

Pour Stéphane Crochet, du SE-Unsa, en reparlant du redoublement, "on envoie le message, négatif, que l'école aujourd'hui est laxiste".

QUELLES SOLUTIONS ALTERNATIVES?

Dans son rapport, le Cnesco a fait une série de recommandations: par exemple privilégier l'aide aux élèves en difficulté au sein de la classe, ou bien proposer un stage d'été pendant les vacances scolaires. Ces stages de remise à niveau existent déjà mais le gouvernement a promis de les étendre.

"Il faut instaurer des dispositifs qui accompagnent les élèves le plus tôt possible", soutient Francette Poppineau, secrétaire générale du SNUipp-FSU, premier syndicat des enseignants du primaire.

Elle se prononce pour la baisse des effectifs dans les classes, une scolarisation précoce "dans de bonnes conditions" et des postes créés pour les enseignants spécialisés et psychologues habilités à apporter une aide aux



PAYS :France
SURFACE :98 %
PERIODICITE :Quotidien



► 29 novembre 2017 - Edition Fil Gen

élèves en grande difficulté.
ito/fmp/tmo/fm

Afp le 29 nov. 17 à 16 42.